

MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS

N°9 AVRIL 2016

LA LETTRE

Sommaire

- 1/ Les interventions
 - I'm from Rennes
 - Cercle celtique de Rennes
- 2/ Pour aller plus loin
- 3/ Nous contacter

Le dialogue avec les élus de la Ville de Rennes est l'une des raisons d'être du MAR, avec la mise en réseau des acteurs associatifs. Ce dialogue est de plus en plus constructif. D'une part, la Ville attend aujourd'hui une contribution concrète du MAR, notamment sur le projet de plateforme de relations Ville-associations. D'autre part, le MAR continue à se structurer pour être en mesure de faire des propositions de plus en plus précises, appuyées sur la consultation des associations et sur une ligne politique claire. Et ce travail paie : année après année, la reconnaissance du travail du MAR par ses partenaires progresse.

Mais la marge de progression est encore très importante. Nous souhaitons que nos propositions puissent être encore plus originales, en nous appuyant sur la diversité des associations rennaises. Nous souhaitons aussi que cette parole associative soit de mieux en mieux prise en compte. Une seule solution pour cela : que d'autres associations nous rejoignent et contribuent à nos travaux.

C'est pourquoi le MAR se concentre actuellement sur un travail de sensibilisation. Sensibilisation aux enjeux de la politique associative, d'une part : c'est le sens des consultations que nous menons sur le projet de portail web porté par la Ville. Incitation à prendre la parole d'autre part. Le brunch sur le thème « associations : dialoguer avec les élus » a été organisé dans cet esprit : il s'agissait de montrer aux associations rennaises que le dialogue avec les élus n'est pas réservé à certains et qu'il s'agit d'un levier pour développer leurs projets.

Pourquoi et comment (mieux) dialoguer avec les élus ? Certes, ce dialogue n'est pas obligatoire, mais il reste un levier important pour obtenir un soutien de la collectivité. Le MAR a donc invité deux associations, l'une très jeune, l'autre plus ancienne, à expliquer quels savoir-faire elles ont mis en œuvre pour intéresser les élus à leur projet associatif.

brunch : Associations dialoguer avec des élus le samedi 2 avril 2016

Bénévoles, administrateurs, membres des associations... pourquoi dialoguer avec les élus ? Comment mettre cet échange au service de votre projet associatif ? Comment le développer ? Le MAR vous propose une rencontre avec deux associations qui ont appris à communiquer avec des élus pour mettre en oeuvre leur projet, suivie d'un temps d'échange pour partager vos expériences et vos questions.

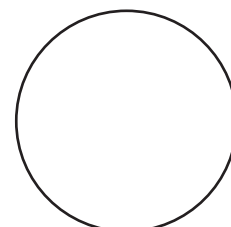
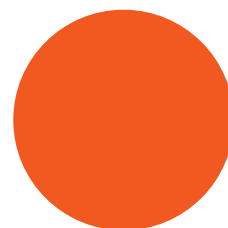
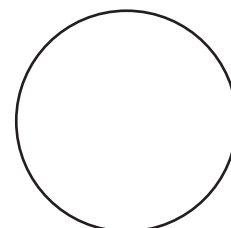
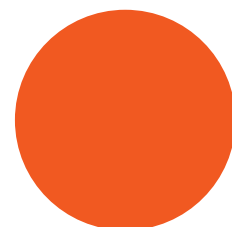
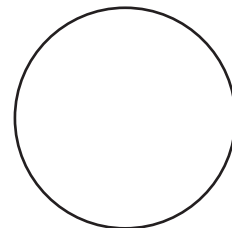
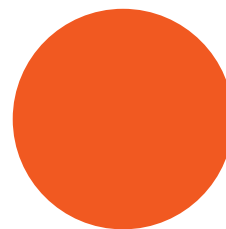
1/ Les interventions lors du brunch

l'm from Rennes ● intervention Cédric

A l'origine, l'm from Rennes était un événement lancé par 5 groupes de musique avec un objectif : donner une résonance nationale à la scène rennaise. Les retours du public comme ceux des professionnels ayant été très positifs, les initiateurs du projet ont accepté de le pérenniser. De 5 jours à l'origine, le festival est passé à 15 jours, pour revenir à 12 aujourd'hui par manque de moyens. L'objectif est toujours de proposer des formes de concerts originales, dans des lieux atypiques (parc, skatepark, jardin, appartement) afin de toucher toutes sortes de personnes (les lieux peuvent être petits ou grands). Pour cette même raison, le festival est de moins en moins centré sur le centre-ville. La première édition a été portée par une association qui existait déjà dans le milieu culturel rennais, mais les porteurs du projet ont souhaité créer une structure autonome. Son nom avait été choisi avec l'idée de défendre la scène rennaise, et il semblait évident que ce serait un bon moyen d'intéresser la Ville au projet. Lorsqu'elle a voulu commencer à travailler avec les collectivités, l'association a toutefois essuyé de nombreux refus.

Le nom de l'événement n'était donc pas un argument suffisant pour convaincre la collectivité de lui apporter un soutien. Il a fallu apprendre à mieux expliquer le projet. Or, les créateurs d'l'm from Rennes sont des acteurs de terrain, qui ne maîtrisent pas bien les codes des collectivités. Il fallait identifier les bons interlocuteurs. Le premier contact avec la Ville s'est fait par l'intermédiaire d'un agent venant du monde de la radio, puis de la personne chargée des musiques actuelles. l'm from Rennes a ainsi noué des contacts avec des personnes qui ont su faire comprendre le projet politique de la collectivité et qui ont accompagné la structuration du projet de festival, la constitution des dossiers, etc. Ce faisant, les responsables du projet ont appris à présenter leur action de manière plus convaincante. Autre élément important : il faut savoir rester soi-même, conserver son franc-parler et ne pas hésiter à multiplier les rencontres directes avec les élus et les techniciens (surtout pour les acteurs associatifs qui ne viennent pas du monde de l'écrit). Dernier élément : être synthétique. Lors d'une rencontre avec un élu, il faut mettre en avant deux ou trois idées, pas plus. Il faut ainsi apprendre à défendre son projet par étapes, en avançant pas à pas. Il peut être pertinent de présenter aux élus un projet à horizon 2 ans voire plus, pour se laisser le temps de convaincre et de le faire évoluer au besoin.

Le festival est ainsi parvenu à obtenir une subvention de plus en plus importante chaque année (même si elle reste loin des sommes demandées).



Cercle celtique de Rennes ● Philippe Ramel

Le Cercle celtique de Rennes existe depuis 80 ans environ. L'association agit dans les domaines de la formation et de la transmission des cultures bretonnes, de la promotion et du soutien à la création, de la médiation culturelle et de la diffusion. Comme son action ne se limite pas au territoire de Rennes, elle travaille avec les élus municipaux, mais aussi métropolitains, départementaux et régionaux.

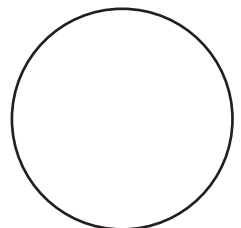
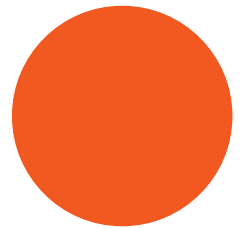
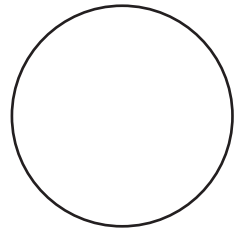
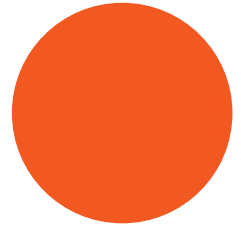
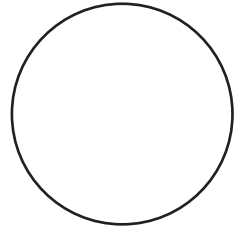
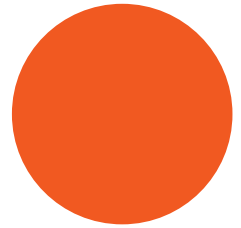
Pour son fonctionnement, le Cercle celtique s'appuie sur une trentaine d'administrateurs, plus d'une centaine de bénévoles et 15 salariés (soit 6 équivalents temps plein). Ses priorités actuelles sont de développer les actions de médiation, de renforcer la reconnaissance par les institutions et de faire monter en puissance sa « vitrine » : le festival Sevenadur. Avant de dialoguer avec les élus, il est important de bien définir son projet, sans chercher à le caler sur le projet politique de la collectivité. Il faut ensuite frapper à toutes les portes et ne pas hésiter à aller au devant des acteurs. Par exemple, les permanences d'élus sont des leviers à ne pas négliger, ne serait-ce que pour faire connaître son action. Au moment où elle rencontre un élu, une association doit avoir un message très clair : elle doit savoir se présenter efficacement et poser une à trois questions, mais pas davantage. Pour apprendre à convaincre de son projet, il peut être intéressant de prendre l'habitude d'en échanger avec des gens qui ne sont pas réceptifs a priori. Il ne faut pas hésiter non plus à exposer les difficultés, même si elles sont techniques, car les élus sont souvent accompagnés d'agents qui pourront envisager des solutions ou en parler à leurs collègues.

Convaincre une collectivité de soutenir un projet associatif peut prendre du temps. Un projet aboutit souvent au bout de 4, 5, voire 10 ans. Il faut alors être prêt à l'ajuster en fonction de ce qui ressort des échanges. Le projet financé est généralement assez différent de celui qui a été présenté au départ. Après avoir soutenu des projets du Cercle celtique année après années, la Ville de Rennes lui a aussi proposé un conventionnement, au travers duquel elle lui confie une mission. On ne peut pas parler de sous-traitance, car les actions financées par ce biais s'inscrivent bien dans le cadre du projet associatif. C'est au contraire une reconnaissance de la qualité du travail de l'association sur une question donnée. C'est aussi la garantie d'un financement stable sur plusieurs années, ce qui permet à l'association de se concentrer sur l'essentiel : mettre en œuvre son projet.

Echanges ●

La collectivité semble parfois évaluer la personne qui porte le projet autant que le projet lui-même, surtout si elle est jeune. Il faut souvent pouvoir prouver une compétence, et même une réalisation concrète, pour obtenir la confiance de la collectivité. Un participant ajoute que dans un premier temps, il peut être intéressant de ne pas y aller seul et de s'appuyer sur des partenaires pour mieux convaincre.

En cherchant à présenter leur projet d'une manière convaincante aux yeux des élus, les associations finissent parfois par avoir l'impression de le trahir. Il faut savoir dire non. Un participant confirme que le fait de ne partager qu'une partie du projet politique de la collectivité n'empêche pas de conserver les autres aspects du projet associatif, ceux pour lesquels on n'est pas d'accord.



2/ Pour aller plus loin

Les conditions du dialogue entre la Ville et les associations vont évoluer, avec la mise en place d'une plate forme web qui centralisera la plupart des demandes de subventions et de matériel. Celle-ci pourra apporter une réponse aux demandes de simplification exprimées par les associations. Mais cela bouleversera aussi le paysage associatif, en remettant en cause tout ou partie des missions de certains interlocuteurs actuels des associations (notamment la Maison des associations et l'Office des sports).

- Comment faire en sorte que cette plate forme permette de réaliser plus simplement ses demandes de subvention, de matériel, voire d'accompagnement ?

- Quels autres services peut-elle apporter aux associations ?

- Derrière l'outil informatique, quel accueil et quel accompagnement des associations ?

Pour le MAR, cette plate forme ne doit pas être pensée comme un simple outil de gestion, mais comme une brique dans un dispositif global de soutien aux associations, qui s'appuie non seulement sur les compétences de la collectivité, mais aussi sur les compétences (salariées et bénévoles) d'acteurs associatifs, tels que les Maisons et Offices. Si vous souhaitez échanger sur ces questions, n'hésitez pas à contacter le MAR, et même à participer aux travaux de sa Commission « Guichet unique ».

3/ Nous contacter

Mouvement Associatif Rennais

6 cours des alliés
35000 Rennes

www.mouvement-associatif-rennais.org

Facebook : [mouvement.associatif.rennais](https://www.facebook.com/mouvement.associatif.rennais)

Twitter : [Asso_MAR](https://twitter.com/Asso_MAR)

mar@assoreennes.org

02 99 85 83 13